

🕒 04.10.2018, 13:46

## Bassins: Jacques Ansermet choisi par le canton pour compléter la Municipalité



Jacques Ansermet, ancien syndic de Chésereux, rejoint l'exécutif de Bassins en attendant des élections complémentaires. Archives La Côte

🕒 04.10.2018, 13:46

### Bassins: Jacques Ansermet choisi par le canton pour compléter la Municipalité

*PAR LOS*

**MUNICIPALITÉ** Le Conseil d'Etat s'est prononcé sur le sort de la commune de Bassins après la triple démission à la Municipalité. Les deux municipaux encore en poste seront rejoints par Jacques Ansermet.

À la suite à la démission de trois municipaux de la commune de Bassins, le Conseil d'Etat a désigné Jacques Ansermet en tant que conseiller municipal. Il y siégera jusqu'à l'entrée en fonction d'au moins un nouvel élu au sein de l'exécutif communal.

En raison des trois démissions intervenues en date du 25 septembre au sein de la Municipalité de Bassins, l'Exécutif de la commune ne peut plus valablement délibérer, son quorum n'étant plus atteint. En conséquence, le Conseil d'État a décidé de désigner Jacques Ansermet à la Municipalité en application des articles 65 et 139a de la loi sur les communes.

Fin connaisseur des institutions, Jacques Ansermet dispose d'une grande expérience au sein d'un exécutif communal puisqu'il a été syndic de Chéserey. Personnalité politique vaudoise, il a également siégé au Grand Conseil de 2007 à 2017.

Cette désignation prend effet immédiatement et sera valable jusqu'à l'entrée en fonction d'au moins un nouveau municipal élu. Une élection complémentaire se tiendra le 25 novembre.

## **COMMUNIQUÉ**

---

PUBLICITÉ